

Réalisables
en intra

Le JEUDI 02 JUIN 2022 - Paris

Actualités

Formations présentiels et analyses partagées de pratiques

165ème journée régionale QUALIBIO en présentiel :

Réussir la Certification HAS : qualité et sécurité des soins. Evaluer, construire, et pérenniser sa démarche (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qui change en 2022
- Maîtriser les étapes de préparation et de conduite de l'évaluation de la Certification HAS V2020 sur le terrain
- Traduire les critères HAS du référentiel V2020 en éléments preuves concrets pour légitimer son évaluation par critère
- Savoir adapter une méthode générique au service de la performance et de la sécurité de ses parcours internes
- S'inscrire dans une démarche ouverte sur son territoire
- Connaitre les méthodes d'investigation et maîtriser les outils de la V2020 pour construire son évaluation interne

Public : Directeurs d'établissements, Médecins, RRH, Directions des soins, Cadres de santé, Pilotes de Processus (référents), Responsables qualité, Coordinateurs des risques associés aux soins, ...

Prérequis : néant au-delà des connaissances déjà acquises professionnellement en établissement de santé sanitaire, médico-social, social

Formateur(s) : **M. Patrick TOUBON** : 30 ans d'expérience, Expert : en efficacité opérationnelle, démarche qualité, performance et conduites de changement, plus de 800 actions sur site et accompagnements de certifications (HAS, ANESM, ISO...).

Mme Ibtihaj BOUCHIRAB : 15 ans d'expérience : Experte en accompagnement à la conduite de changement et performance des organisations, gestion des risques et démarche qualité dans près de 200 établissements sanitaires et médico sociaux.

Autre(s) intervenant(s) possible suivant le profil des participants : Retour d'expérience d'un établissement expérimentateur par un coordinateur des soins ou/et un directeur.

Programme :

Etape 1 : Recueil de pratiques et définition des objectifs

Etape 2 : Formation présentielle

MODULE 1 : Les évolutions de la nouvelle procédure de Certification HAS et retours d'expériences : (1H)

- L'introduction d'un nouveau référentiel adapté au profil de l'établissement
- S'engager dans la procédure et adapter son pilotage, les différentes étapes
- Evolution de la plateforme : CALISTA
- Suivi de décision HAS V2014 et pérennisation du management par processus en adéquation avec la démarche V2020
- Les 1ères visites V2020 : Retours d'expériences

MODULE 2 : Le déploiement opérationnel : comprendre les critères et les attendus de la Certification sur le terrain et pour la gouvernance (2H) :

- Les 3 niveaux de critères : standard, impératif, avancé**
 - Quels attendus et quels impacts en cas de non réponse ?
- Proposition d'éléments preuves et d'exemples pour légitimer et/ou valoriser votre évaluation par critère**

3. Les thèmes spécifiques renforcés dans la démarche V2020 : comment y répondre ?

- **Le développement de l'engagement patient** : Passer d'une démarche de respect des droits du patient à une démarche de patient partenaire
- L'implication des usagers
- **Le développement de la culture d'évaluation de la pertinence** : Passer d'une logique de moyen à une logique de résultat
- **Le développement du travail en équipe** : assurer et valoriser le travail en équipe et la collaboration interprofessionnelle
- **L'adaptation aux évolutions du système de santé** : Définir et valoriser le positionnement de son établissement et la coordination territoriale pour fluidifier les parcours...

MODULE 3 : Organiser son évaluation interne et déployer une démarche innovante sur le terrain (2H) :

EVALUER :

1. Comment mettre en œuvre les 5 méthodes d'évaluation de la HAS :

- Patient traceur,
- Parcours traceur,
- Traceur ciblé,
- Audit système,
- Observations

- Déterminer un programme d'évaluation adapté à son établissement : le choix des méthodes et du nombre de grilles à déployer selon le profil de l'établissement
- Traduire les critères HAS en attendus opérationnels

2. Les méthodes complémentaires innovantes pour optimiser la démarche sur le terrain

CONSTRUIRE

1. S'approprier les fiches pédagogiques de la HAS

2. Faire évoluer ses processus pour adapter le pilotage de sa démarche

ET PERENNISER SA DEMARCHE

Faire évoluer le programme qualité et sécurité des soins pour pérenniser sa démarche :

- Interaction entre le référentiel et les 5 méthodes d'investigations
- Méthodes pratiques pour exploiter les évaluations de manière à estimer le niveau de maturité de tous les critères
- Proposition d'outils méthodologiques et opérationnels

EXERCICES PRATIQUES : (2H)

Etape 3 : Analyse partagée des pratiques :

- Analyse collective des participants (Exercices pratiques : par sous-groupe) : exemple :
- Elaboration d'un programme sécurité,
 - Elaboration d'un plan d'évaluation,
 - Simulation des 5 méthodes d'évaluation,
 - Sélection d'indicateurs....

Retours d'expériences d'un établissement expérimentateur par un coordinateur des soins ou/et un directeur.

Etape 4 : Actions d'amélioration et suivi : QCM, Questionnaire de satisfaction

TARIF PAR ÉTABLISSEMENT (Inscription et base documentaire compris par personne - Hors déjeuner) :

Pour 1 jour de formation : 390 € Hors Taxes la journée par stagiaire - Places limitées / Groupe limité (en raison des travaux pratiques) (inscription et base documentaire compris, Hors déjeuner)

Tarif Préférentiel (adhérents au réseau Qualibio SANTÉ et les partenaires d'AACCES QUALITÉ)

AACCES QUALIBIO se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le quota minimum d'inscriptions définitives n'était pas atteint ou en cas de force majeure.

www.aaccs-qualibio.com

Tel 02 99 78 40 40

Réalisables
en intra

Le JEUDI 02 JUN 2022 - Paris

Actualités

Formations présentielle et analyses partagées de pratiques



1992
Année de création



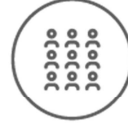
22
Experts en exercice



+850
Références clients
sur site



98%
de clients satisfaits



140
Séminaires Actions
Régionaux



16
Assises Nationales



229
Labels d'excellence



+2000
Professionnels formés
depuis 4 ans en interne



+5000
Professionnels formés
depuis 4 ans en intra

Nos formations bénéficient d'un taux de satisfaction très satisfaisant: 98% (Evaluation par les participants : retour 2019-2020 : 100% des personnes très satisfaites ou satisfaites)

- **Les programmes et durées** des formations sont personnalisés : de 1 à 3 jours (par journée de 7 heures ou par demi-journée de 3,5 heures) par thème selon le public et les objectifs visés.
- **Accessibilité** : l'ensemble de nos formations sont réalisés dans des lieux choisis et pour l'accueil de public en situation de handicap et permet la libre circulation dans les zones d'accessibilité clés : Entrée, Accueil, Zone de circulation, Salles de formation, Ascenseur, Sanitaires.
- **Les prérequis** : néant au-delà des connaissances déjà acquises professionnellement en établissement de santé sanitaire, médico-social, social). Si pour certaines formations, des prérequis étaient exigés, cela serait mentionné clairement dans la rubrique « public » du programme.
- **Déroulement habituel des formations** : chaque participant reçoit un programme avec un questionnaire préparatoire à compléter et à nous retourner afin d'ajuster éventuellement la formation au regard du niveau des participants, leurs attentes et leurs besoins. La formation est basée sur : **Etape 1** : Recueil de pratiques et définition des objectifs (tour de table de présentation).
- **Etape 2** : Formation présentielle ou distancielle avec des contenus règlementaires et pratiques en privilégiant les échanges, le partage des bonnes pratiques. **Etape 3** : Analyse partagée des pratiques, Analyse collective des participants (Exercices pratiques : par sous-groupe). **Etape 4** : Actions d'amélioration et suivi : bilan QCM avant après, Questionnaire de satisfaction. **Etape 5** : Mise à disposition de la base documentaire. **Etape 6** : Proposition de suivi et échanges à distance sur le déploiement de la formation en interne.
- **Prix et modalités de paiement** :
- Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.
- **Prise en charge** : Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.
- **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation** : L'annulation d'une séance de formation est possible par AACCES QUALITE ou par les inscrits, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse administration@aacces-qualibio.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.
- En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.
- **Programmes des formations** : S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.
- **Propriété intellectuelle et droit d'auteur** : Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.
- **Informatique et libertés** : Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AACCES QUALITE QUALIBIO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.
- **Loi applicable et attribution de compétence** : Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AACCES QUALITE QUALIBIO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Rennes.
- **RGPD** - Règlement Européen (EU) 2016/679 sur le traitement des données personnelles.
- AACCES QUALITE QUALIBIO confirme son engagement à se conformer aux lois et règlement encadrant ses activités de promotion.

TARIF PAR ÉTABLISSEMENT (Inscription et base documentaire compris par personne - Hors déjeuner) :

Pour 1 jour de formation : 390 € Hors Taxes la journée par stagiaire - Places limitées / Groupe limité (en raison des travaux pratiques) (inscription et base documentaire compris, Hors déjeuner)

Tarif Préférentiel (adhérents au réseau Qualibio SANTÉ et les partenaires d'AACCES QUALITÉ)

AACCES QUALIBIO se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le quota minimum d'inscriptions définitives n'était pas atteint ou en cas de force majeure.

www.aaccs-qualibio.com

Tel 02 99 78 40 40